



Lutte active contre le gel : les bons gestes à adopter



Dans le cas d'un risque annoncé de gel printanier

JE **PRENDS CONTACT AVEC MES RIVERAINS** (dans un rayon de 200m) pour les sensibiliser

Via le mode de communication défini au préalable : appli BVE33, sms, mail, boîte aux lettres



En cas d'alerte gel

J'informe la mairie et le CODIS des moyens que je mets en place pendant la période à risque : bougies, chauffeuses, tours anti-gel...

Pour rappel, en cas de brûlage, vous avez l'obligation d'informer préalablement le maire et le Codis (05 56 17 59 18)

01

Le démarrage des tours anti-gel et l'usage de vos matériels doivent être raisonnés. Des actions isolées, non réfléchies sont susceptibles de nuire à l'ensemble de la collectivité.



02

L'efficacité des brûlages de type foin/paille demeure très faible et sont fortement déconseillés du fait de leur gêne sur la circulation routière et leur nuisance vis-à-vis des riverains. Privilégiez d'autres moyens de lutte pour préserver votre vignoble (voir au dos).

Avec l'appli BVE, informez facilement et rapidement vos riverains de toutes les opérations réalisées à la vigne : traitements, lutte anti-grêle, lutte anti-gel...





Organiser sa lutte contre le gel

01

J'identifie les zones sensibles au gel en prenant en compte l'encépagement, l'historique, l'environnement parcellaire voire en installant une ou plusieurs sondes météo

02

Je m'informe du risque de gel en m'abonnant à un réseau de prévision météo pour adapter les travaux à réaliser en amont du gel et débiter la lutte au moment le plus opportun

Pour tous les **détails techniques** vous pouvez consulter la **page « lutte contre le gel »** sur www.gironde.chambre-agriculture.fr et la **fiche pratique « Gel »** sur www.vinopole.com

En Gironde, le bien vivre ensemble est l'affaire de tous, privilégiez les moyens ayant un moindre impact sur le voisinage et pensez à communiquer.

03

Je détermine ma stratégie de lutte

Ma priorité : anticiper la lutte contre le gel tout au long de l'année

- Retarder la taille, augmenter la hauteur du fil de pliage...
- Stopper tous les travaux mécaniques relatifs à l'entretien du sol dès l'annonce d'un gel
- Adapter le matériel végétal (cépages à débourrement plus tardif)
- Raisonner l'implantation de potentielles haies en fonction de la topographie, des zones humides et du sens du vent afin de bloquer ou favoriser la circulation des masses d'air froid

Je lutte efficacement contre le gel en cas d'alerte en privilégiant les moyens les plus performants :

- Aspersion (pour rappel : tout pompage d'eau est soumis à l'autorisation de la DDTM)
- Tour anti-gel : veiller à surveiller le déclenchement des tours automatiques pour éviter tout démarrage inutile
- Chauffeuses voire bougies

